

RESEAU INTERDEPARTEMENTAL TCA

Réseau interprofessionnel, interdépartemental pour les troubles des conduites alimentaires

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

1. HISTORIQUE DU RESEAU

cf Page accueil du site <http://reseautca-bn.org/historique.html>

- 2007
Initiation du réseau ville-hôpital dont le dénominateur commun est l'adolescence : généralistes, pédiatres, dermatologues, gynécologues de ville, CHU Caen, CH Bayeux et Lisieux.
Prédominance avérée des troubles oro-alimentaires.
Objectifs : élargir les pratiques thérapeutiques sans faire de doublon, assurer la formation des soignants.
- 2008-2009
Enquête interne à la Maison des Adolescents du Calvados menée à partir de 64 situations, réalisée dans la perspective de la constitution d'un réseau départemental de soin TCA.
- 2009-2010
Mise en place d'un cycle de 3 conférences sur les TCA, à l'initiative de la Maison des Adolescents du Calvados, dans les locaux de l'EPSM.
- Avril 2010
Première rencontre entre professionnels confrontés aux TCA. Etaient représentés :
 - les urgences pédiatriques et l'Unité Adolescents du CHRU
 - les services de pédiatrie du CHRU, des CH de Bayeux et de Lisieux
 - les Maisons des Addictions de Caen et du Pays d'Auge
 - le SUMPPS, service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
 - le Réseau Obésité Calvados (ROC)
 - la Maison des Adolescents du Calvados, la Maison des Adolescents de la Manche
 - quelques praticiens libéraux...Lors de cette rencontre, est décidé la mise en place d'un état des lieux des ressources afin de recenser les services adultes et pédiatriques en mesure d'accueillir des anorexiques et autres patients présentant des TCA.
La mission est confiée à Y. MAUDET, coordinateur de réseau à la MDA14.
- Début 2011
Présentation d'un rapport intermédiaire. 3 pistes proposées :
 - 1) Mise en place d'un réseau TCA
 - 2) Mise en commun des moyens et des compétences
 - 3) Conception de parcours de soin
- 2011-2013
Organisation de rencontres régulières du Réseau TCA-BN (tous les 2 mois). 3 objectifs :
 - Echange de pratiques autour de cas cliniques
 - Mise en complémentarité des ressources et des compétences : ouverture d'ateliers ou de groupes de parole (groupe parents d'anorexiques, atelier psychodrame) aux autres partenaires
 - Maillage de l'offre de soins
- Juillet 2013
Article paru dans la revue Soins Pédiatrie/Puériculture : « *TCA : une approche en réseau pour la prise en charge des adolescents* ».
- 2014
Création d'un site pour se faire connaître et faciliter le fonctionnement du réseau.
- 24 mars 2016
Organisation d'une Journée interdépartementale d'Etude sur les TCA (199 participants) :
« *Du repérage précoce à l'accompagnement adulte : un travail en réseau* »

2. OBJECTIFS DU RESEAU INTER-DEPARTEMENTAL TCA ET FORMES D'INTERVENTION

La finalité du Réseau Inter-Départemental TCA est de soutenir les professionnels dans leur mission d'accompagnement des jeunes et des familles concernés par des problématiques TCA : anorexie mentale, boulimie, hyperphagie et autres pathologies liées à la conduite alimentaire.

Pour ce faire, le Réseau Inter-Départemental TCA s'est fixé 2 orientations :

- Rapprocher les professionnels concernés par les TCA, créer un climat de confiance pour faciliter la communication et favoriser le décroisement.
- Réfléchir et échanger sur des situations difficiles, construire ensemble des propositions de réponse, améliorer la fluidité et la continuité des parcours et des accompagnements.

Le Réseau Inter-Départemental TCA prévoit 2 formes d'intervention :

- 1) L'étude de situations individuelles et le partage de pratiques.
- 2) L'organisation de Journées Inter-Départementales sur les problématiques liées aux TCA.

3. EFFET ATTENDUS : FLUIDITE DES PARCOURS ET DES ACCOMPAGNEMENTS

- L'action du Réseau Inter-Départemental TCA intervient en complément d'interventions engagées par des services spécialisés et ne peut se substituer à l'existant.
- Le Réseau Inter-Départemental TCA peut servir à trouver des solutions alternatives à des situations bloquées (complexité, carences des dispositifs, délais d'attente ou de mise en œuvre...), visant à améliorer la fluidité des parcours et des accompagnements.
- Il cherche enfin à favoriser une meilleure connaissance réciproque des pratiques des partenaires.

4. LE TERRITOIRE CONCERNE

- Le territoire concerné est celui des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, avec des ouvertures aux autres départements normands.
- Les réunions s'effectuent à la Maison des Adolescents du Calvados, place de la Mare, à Caen.
- Une Journée Inter-départementale est organisée chaque année pour faciliter le rapprochement et l'échange entre professionnels.

5. ORGANISATION DU RESEAU INTER-DEPARTEMENTAL TCA

L'organisation du Réseau Inter-Départemental TCA repose sur 3 niveaux :

- 1) Le comité de pilotage
- 2) L'animation et la coordination
- 3) Les participants aux réunions d'échanges ou aux groupes de travail

1) Le comité de pilotage

- Le comité de pilotage rassemble des représentants d'institutions, structures ou services concernés par les TCA : tous sont signataires de la charte de fonctionnement du Réseau Inter-Départemental TCA. Le comité reste ouvert à toute nouvelle candidature de structure.
- Le comité de pilotage se présente comme le garant du bon fonctionnement du réseau. Il se réunit pour réfléchir à des questions d'organisation, mettre en place des manifestations (comme par exemple la Journée Inter-départementale TCA), lancer des études... Il valide le bilan.

2) L'animation et la coordination du Réseau Inter-Départemental TCA

- La mission de promotion du réseau, d'information et d'organisation des réunions (comité de pilotage, échanges entre professionnels, groupes de travail, etc.) est confiée au coordinateur de réseau de la MDA14. Il lui revient également celle d'animation et de coordination du Réseau.
- La production d'un rapport d'activité permettra de mettre en évidence, outre les données quantitatives (nombre de séances, de participants), des données d'ordre qualitatif (profil professionnel, origine géographique des participants, types de situation abordée...).
- Le bilan annuel mettra en évidence les difficultés et les manques rencontrés sur le territoire.

3) Les participants aux réunions Réseau Inter-Départemental TCA

- Le Réseau est ouvert aux professionnels, stagiaires et étudiants qui cherchent un éclairage, un conseil ou un soutien sur des situations jugées difficiles, ou qui s'intéressent plus largement aux pathologies liées aux TCA.

6. FONCTIONNEMENT DU RESEAU INTER-DEPARTEMENTAL TCA

L'organisation des réunions de réseau

- Un calendrier de rencontres est diffusé par voie de messagerie aux acteurs du territoire par le coordinateur de réseau de la MDA14.
- Les réunions d'échanges entre professionnels, d'une durée de 2h00, sont accueillies par la Maison des Adolescents du Calvados, place de la Mare, à Caen.
- L'invitation est diffusée avant la réunion auprès des acteurs professionnels concernés par le public adolescent. Ceux-ci doivent s'inscrire pour participer.
- Le Réseau est ouvert à tous les professionnels en accord avec la charte. Il revient à chaque professionnel de s'assurer de l'accord de sa structure pour participer aux réunions du Réseau TCA.

L'étude de situations

- Tout partenaire a le droit de solliciter le réseau pour une étude de situation. Les situations restent anonymes. Aucune note écrite ne sera prise concernant les situations présentées.
- Les échanges entre professionnels s'établissent sous la forme d'une présentation orale de la problématique, suivie d'interrogations, de réflexion, de conseils, de suggestions. Le groupe joue un rôle consultatif et vise à soutenir le professionnel dans sa démarche d'aide.
- Il appartient aux professionnels de savoir, en accord avec les règles en vigueur dans leur institution, s'ils doivent informer préalablement les intéressé(e)s de la présentation (même à titre anonyme) de leur situation dans cette instance.

7. L'ECHANGE D'INFORMATIONS

La confidentialité

- La réunion de professionnels issus de secteurs variés pose la question de l'échange d'information, dans un contexte de cultures professionnelles variées et de pratiques contrastées. Il convient donc de rappeler la nécessaire confidentialité des informations qui sont échangées au sein du réseau de partenaires constitué en équipe pluridisciplinaire de soutien.
- Le Réseau Inter-Départemental TCA est une instance d'échanges et de soutien à des professionnels. Il n'a aucune légitimité à transmettre des informations d'ordre administratif, policier ou judiciaire.

Les informations échangées

- Le partage d'informations doit se faire dans l'intérêt et le respect des patient(e)s et des familles. C'est dans un esprit constructif et de responsabilité que chacun des partenaires échange des informations.
- Les participants échangent des informations utiles à la compréhension de la problématique posée, et vérifiées.
- Toute information connue ne doit pas être systématiquement transmise.

L'éthique

- Chaque participant doit s'engager dans un esprit de loyauté, en cherchant non seulement à respecter les missions de l'autre mais aussi à en faciliter, dans la mesure de ses possibilités, l'accomplissement dans les meilleures conditions.

8. LA VALIDATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT

- La charte de confidentialité est signée par chacun des membres du comité de pilotage.
- La participation à une réunion de réseau vaut acceptation de la charte.

9. L'EVALUATION

- Chaque année une enquête de satisfaction sera lancée pour recueillir l'avis des professionnels ayant assisté ou non aux réunions de réseau.
- Cette enquête sera diffusée par voie de messagerie à tous les établissements, structures et professionnels recensés sur le territoire.
- Les résultats de cette enquête de satisfaction seront présentés au Comité de pilotage et publiés dans le rapport annuel d'activité.

10. LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

- Les signataires de la charte sont membres de droit du comité de pilotage du Réseau Interdépartemental TCA.
- En signant la charte, les organismes et structures acceptent que figure leur nom ainsi que leur logo sur les documents diffusés par le Réseau Interdépartemental TCA : pour les invitations aux réunions, pour l'organisation de manifestations, etc.

Maison des Adolescents du Calvados



ESI 14 – Education Solidarité Information



CSAPA Caen Rive Droite



ACSEA-Guidance



SUMMPS



CHU Caen – Pédiatrie – Service nutrition



Centre Hospitalier du Bessin – SSR pédiatrique



Centre Hospitalier de Lisieux - Pédiatrie



Centre Hospitalier de Falaise – Pédiatrie



EPSM - CSAPA

